
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 20 septembre 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 1645

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 septembre 2017, en y retirant les articles 20.006, 20.040 et 20.061 et en y ajoutant les articles 20.067, 20.068, 30.019 et 40.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 1646

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 25 septembre 2017

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 1647

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 septembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 1648

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 30 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE17 1649

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation pour une période de 2 ans, soit du 1^{er} mars 2018 au 29 février 2020, du contrat accordé à IBM Canada Ltée (CG13 0011) pour la fourniture de services techniques d'hébergement externe des serveurs du Service des technologies de l'information, pour une somme maximale de 1 707 347,71 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 267 921,10 \$ à 6 975 268,81 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1175035003

CE17 1650

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver l'ajout de services aux catalogues de services dans le cadre des contrats accordés à Bell Canada pour la location de circuits en transmission de données (CG16 0115) et le service de téléphonie filaire (CG15 0626);

Adopté à l'unanimité.

20.002 1173190002

CE17 1651

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation du contrat pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangible, pour une période de douze mois, soit du 29 octobre 2017 au 28 octobre 2018, dans le cadre du contrat accordé Les Industries Centaure ltée (CG15 0604), pour une somme maximale de 937 630,32 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de police de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1173997002

CE17 1652

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Systèmes Canadiens Kronos inc., fournisseur unique, pour le renouvellement de l'entretien et du support des licences logicielles, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 779 865,87 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 30 août 2017;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1177632002

CE17 1653

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la seconde prolongation de l'entente-cadre collective, pour une période de 6 mois, avec Transat Distribution Canada inc. (CE15 0969), pour l'organisation des voyages d'affaires effectués par le personnel de la Ville de Montréal;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 117774001

CE17 1654

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder 6 contrats de location de divers équipements mécaniques avec opérateurs à 9154-6937 Québec inc. – Location Guay inc., Blais Jean-Louis, Les Entreprises Daniel Robert inc., Réhabilitation Du O inc., plus bas soumissionnaires conformes, pour les lieux d'élimination de la neige de Millen, Sauvé et de la Carrière Saint-Michel, pour des durées variant entre 1 an et 3 ans, aux prix de leur soumission, soit pour une somme maximale totale de 803 815,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16322;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1176770006

CE17 1655

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de cinq ans, pour la fourniture sur demande de châssis de camion de classe 8 de marque International ;
- 3 - d'accorder à Camions Inter-Anjou inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16036 et au tableau de prix reçus joint dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget dédié au remplacement des véhicules, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1174922011

CE17 1656

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Nortrax Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un camion hors-route 6x6 de 30 tonnes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 538 410,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16257 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1176859015

CE17 1657

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure des ententes-cadres collectives avec Recyclage Notre-Dame inc. (4 510 251,49 \$, taxes incluses, excluant la livraison), Englobe Corp. (1 976 688,14 \$, taxes incluses, excluant la livraison), et Northex Environnement inc. (835 580,81 \$, taxes incluses, excluant la livraison), plus bas soumissionnaires conformes, pour la fourniture de sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que des matières résiduelles présentes dans les sols provenant des arrondissements et des services centraux, pour une période de 14 mois, du 27 octobre 2017 au 31 décembre 2018, avec une possibilité de prolongation de 12 mois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16180;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1177360007

CE17 1658

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Service de fourniture de Gaz Métro, pour une période de 5 ans, débutant le 1^{er} novembre 2017 et se terminant le 31 octobre 2022, pour la fourniture de gaz naturel;
- 3- d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1174338001

CE17 1659

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 49 711 904,01 \$, taxes incluses, pour les travaux de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de tri des matières recyclables (CTMR), site Fairway et François-Lenoir, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à La compagnie de recyclage de papiers MD inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 46 151 996,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5849;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1177217002

CE17 1660

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Construction Proco inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'entretien d'un kiosque d'information aménagé dans un conteneur maritime modifié dans le cadre du Projet Sainte-Catherine Ouest, pour une somme maximale de 449 897,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16208 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1173820002

CE17 1661

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 147 196,39 \$, taxes incluses, pour le raccordement de 20 bornes de recharge pour véhicules électriques, dans le cadre du contrat accordé à Hydro-Québec (CM17 0152), majorant ainsi le montant total du contrat de 905 316,23 \$ à 1 082 512,62 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1177231070

CE17 1662

Vu la résolution CA17 29 0259 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 11 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser l'utilisation d'un montant de 511 407,49 \$, taxes incluses, des quantités non utilisées du bordereau de prix pour payer les contingences dans le cadre du contrat accordé à Construction Bau-Val inc. (CM16 0596), pour des travaux de construction d'un égout sanitaire (entre la station de pompage située au 10402, rue du Belvédère et la 3^e Avenue Nord), le remplacement d'un égout sanitaire (entre la 6^e Avenue et la 8^e Avenue) et des travaux connexes sur le boulevard Gouin Ouest.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1176765011

CE17 1663

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de résilier le contrat accordé à 9006-9311 Québec inc. f.a.s.r.s Devcor (1994), (CM16 0764), relatif au projet de réfection du bâtiment de la chaufferie principale du Jardin botanique et de réaménagement de la chaufferie du complexe C – au montant de 2 595 696,26 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 826 478,89 \$, taxes incluses, pour réaliser les travaux de réfection du bâtiment de la chaufferie principale du Jardin botanique, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à l'entreprise Trempro Construction inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 676 507,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JA-00052-PH2-LOT2;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1175991004

CE17 1664

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 140 555,03 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et revêtement des chemins de détour du projet Turcot sur la rue Notre-Dame, entre l'avenue St-Pierre et le boulevard Angrignon, au travers des arrondissements de Lachine, du Sud-Ouest et de Ville de Montréal-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pavages Métropolitains inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 1 861 352,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 412810;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1177409007

CE17 1665

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 415 877,88 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et de revêtement dans la rue Saint-Jacques, entre la rue Duranceau et Richardson, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Sintra inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 328 757,22 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 412910;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1177409004

CE17 1666

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 633 217,78 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et de revêtement sur la rue Atwater, entre la rue Saint-Antoine et Notre-Dame, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Pavages Métropolitains inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 420 189,37 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 416510;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1177409005

CE17 1667

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 908 264,40 \$, taxes incluses, pour la réfection de la maison Thomas-Brunet au parc-nature du Cap-Saint-Jacques, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Maçonnerie Rainville et Frères inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 600 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6958;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1171701001

CE17 1668

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 013 491,32 \$, taxes incluses, pour l'aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar-Côte-des-Neiges au parc du Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 758 263,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6027;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1176688008

CE17 1669

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 9 160 013,46 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation par chemisage du collecteur 1500 mm dans la rue Sainte-Catherine Ouest, de la rue Robert-Bourassa à la rue De Bleury, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Insituform Technologies Limited, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 660 013,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333901 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1177595002

CE17 1670

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 157 028,99 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection complète de la chaussée et pour l'achat et l'installation de géotextille et de géogrille sur la rue Sainte-Madeleine, de la rue Wellington à la rue Le Ber, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat 293701 accordé à Pavages D'Amour inc (CM17 0043), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 041 266,15 \$ à 2 198 295,14 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1177231074

CE17 1671

Vu la résolution CA17 210194 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 96 466,90 \$, taxes incluses, pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative des travaux de reconstruction des rues Brault, Egan et de la 3^e Avenue, dans l'arrondissement de Verdun dans le cadre du contrat accordé à Solmatech inc. (CM17 0455), majorant ainsi le total du contrat de 536 034,72 \$ à 632 501,62 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1176459007

CE17 1672

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Gateway Ticketing Systems inc., fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'entretien de la solution Galaxy, et en accompagnement pour la personnalisation de la solution, pour une somme maximale de 971 424 \$, taxes incluses, conformément à ses offres de service en date des 3 et 15 août 2017 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1176469003

CE17 1673

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention modifiant la convention intervenue entre la Ville et Les architectes FABG, Fauteux et associés architectes paysagistes et WSP Canada inc. pour la fourniture de services professionnels en architecture, ingénierie et architecture du paysage pour la phase 4B du Quartier des Spectacles.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1171009020

CE17 1674

Vu la résolution CA17 240473 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 12 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 62 535 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance pour les travaux du secteur Pasteur / UQÀM, Phases 1 et 2, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel WSP Canada inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 961 621,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-17-030 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1170093005

CE17 1675

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour l'audit externe des états financiers pour les années 2017, 2018 et 2019, pour une somme maximale de 1 391 248 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16055 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1175059001

CE17 1676

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Experts Geoconseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis d'agents de sécurité sur les chantiers de construction de la Direction de l'eau potable, pour une période approximative de quatre ans, pour une somme maximale de 8 694 921 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16073 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1176671001

CE17 1677

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier les ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Conseillers en gestion et informatique CGI inc., Pro2P Services Conseils inc., STI Maintenance inc., R3D Conseil inc., CIMA+ S.E.N.C., Cofomo inc., Digital State Solutions inc., Systematix Technologies de l'information inc., et avec la Société Conseil Groupe LGS suite à l'introduction d'un nouveau mode de sourçage au Service des technologies de l'information;

2 - de ratifier les lettres envoyées aux différentes firmes à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1174114003

CE17 1678

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de services spécialisés en architecture TI (architecture, analyse de marché et gestion du portefeuille d'actifs TI) et en sécurité TI (Certification, gouvernance, audits et technologies de sécurité);
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, seules soumissionnaires pour les lots 1, 2, 3 et 4, firmes ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, et firmes ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les lots 5 et 6, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les lots et sommes maximales inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16218 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Description	Montant
Cofomo inc.	Lot 1 - Service d'analyse de marché	507 039,75 \$
Cofomo inc.	Lot 2 - Services d'architecture TI spécialisés en gestion du portefeuille d'actifs TI	1 263 000,38 \$
Bell Canada	Lot 3 - Services d'architecture TI spécialisés en technologies des télécommunications	1 086 513,75 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 4 - Services d'architecture TI spécialisés en technologies de création et gestion de centre de données et en infonuagique	1 923 646,73 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 5 - Services en sécurité de l'information - certification / gouvernance et audits	973 723,28 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 6 - Services de déploiement, d'exploitation et de configuration d'outils technologiques de sécurité de l'information	1 488 523,84 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1177438015

CE17 1679

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en plateformes, infrastructures TI et logiciels infonuagiques;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16217 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Description	Montant
Les logiciels libres LINAGORA inc.	Lot 1 - Infonuagique et automatisation d'infrastructure	2 621 430 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Services de plateformes DevOps	2 915 834,99 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1177438014

CE17 1680

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en pratiques de gestion de projets et des services TI en mode agile et hybride;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16213 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Firme	Description	Montant
Sirius, Services conseils en technologies de l'information inc.	Lot 1 - Gestion de projet / produits, programmes et portefeuilles TI en mode agile & hybride	927 572,31 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2- Gestion des services TI	1 335 848,54 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1177438013

CE17 1681

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure 4 contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en automatisation, modernisation et évolution de la bureautique et des télécommunications;
- 3- d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16212 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Description	Montant
Cofomo inc.	Lot 1 - Évolution bureautique	2 106 054,56 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Gestion et modernisation des services de gestion documentaire	1 460 596,41 \$
Cofomo inc.	Lot 3 - Gestion des identités et des accès	1 344 057,75 \$
Les solutions Victrix inc.	Lot 5 - Modernisation des télécommunications	1 432 588,50 \$

- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1177438012

CE17 1682

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure 4 contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en développement, intégration et configuration de solutions d'affaires pour les services de la gestion du territoire de la Ville de Montréal;
- 3- d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels la firme ci-après désignée ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, pour les lots 1 à 3 et seule firme soumissionnaire, pour le lot 4, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacun des lots, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16266 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Description	Montant
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Services de développement d'application Web et mobiles	1 065 352,60 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc	Lot 2 - Services de développement et d'intégration et de configuration de progiciels pour les solutions gestion du territoire	2 311 273,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc	Lot 3 - Services de développement, d'intégration, de configuration et d'administration de systèmes d'informations géographiques	683 386,11 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 4 - Services de développement et configuration d'interfaces en gestion des actifs	970 239,53 \$

- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1177438011

CE17 1683

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure un contrat pour la fourniture, sur demande, de prestations de services spécialisés en automatisation, modernisation et évolution de la radiocommunication;
- 3- d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, CIMA +, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 379 700 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16219 (Lot 3), et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1177438010

CE17 1684

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en sécurité publique, développement de nouvelles applications et évolution fonctionnelle;

- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis pour le lot 1 et seule firme soumissionnaire pour le lot 2, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16215 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Firme	Description	Montant
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Services de développement d'applications, d'évolutions fonctionnelles, de services et de fonctionnalités web pour la direction sécurité publique et justice.	2 311 273,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2- Services de développement d'applications, évolutions fonctionnelles de la direction sécurité publique et justice.	1 090 238,94 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1177438008

CE17 1685

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en analyses, configuration et développement de solutions d'affaires pour les services institutionnels de la Ville de Montréal;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les lots 1 à 4, et seules firmes soumissionnaires pour les lots 5 et 6, firmes ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16216 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Firme	Description	Montant
Cofomo inc.	Lot 1 - Services de développement d'applications WEB/Mobiles	250 812,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Services de développement d'applications EBS Oracle	3 302 587,89 \$
Cofomo Inc.	Lot 3 - Services de développement d'applications Oracle Form	455 301 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 4 - Services de développement d'interfaces	1 047 295,78 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 5 - Services de gestion électronique de documents	589 614,80 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 6 - Services d'automatisation des processus (workflows)	576 834,70 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1177438009

CE17 1686

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure quatre contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en développement pour solutions numériques, sites web et systèmes mission;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16214 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Description	Montant
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Développement de solutions numériques du portail de la Ville	2 311 273,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2- Développement de services numériques	2 022 364,26 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 3 - Développement de services pour systèmes missions	866 727,54 \$
Systematix inc.	Lot 4 - Développement de contenu web	747 038,57 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1177438007

CE17 1687

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel SPB Psychologie organisationnelle inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation du potentiel et des compétences de gestion, pour une somme maximale de 1 873 977,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16179 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1174384001

CE17 1688

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de résilier le contrat de services professionnels de Affleck de la Riva architectes, WSP Global inc., Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc. ainsi que Blouin Tardif architecture environnement (CG15 0417) pour les services professionnels de firmes en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil et en architecture de paysage afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la réfection de l'enveloppe, à la mise aux normes, à la restauration patrimoniale et à la certification LEED BE E&E niveau Or de l'hôtel de ville, en tenant compte des dépenses effectuées au montant de 1 231 654,63 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1175965003

CE17 1689

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 204 795,68 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels en fonction de la révision de l'estimation des coûts de construction d'une usine de traitement des eaux souterraines et des hydrocarbures flottants au Parc d'entreprises de la Pointe Saint-Charles (PEPSC), dans le cadre du contrat accordé à Viau Bastien Gosselin Architectes inc., Blondin Fortin & Associés et Beaudoin Hurens inc. (CM16 1161), majorant ainsi le montant total du contrat de 461 030,55 \$ à 665 826,23 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver un projet d'avenant no 1 à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1177251002

CE17 1690

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 114 219,61 \$, taxes incluses, pour le réajustement des honoraires professionnels selon le coût des travaux estimé à la phase conception ainsi qu'une augmentation des contingences de 22 843,92 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du 5^e étage du Chef-Lieu de la Cour municipale, située au 775, rue Gosford;
- 2 - d'approuver un projet d'avenant No 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et les firmes Archipel architectures inc. et WSP Canada inc. (CG15 0760), majorant ainsi le montant total du contrat de 731 413,46 \$ à 868 477 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1177746002

CE17 1691

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de protocole d'entente entre le ministre responsable de la région de Montréal et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement à l'octroi et au versement à la Ville de Montréal d'une aide financière de 1 500 000 \$, pour les exercices financiers 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, afin de soutenir les démarches du projet de « Soutien à la revitalisation urbaine intégrée (RUI) » sur son territoire;
- 2- d'autoriser la réception de cette aide financière de 1 500 000 \$ en provenance du MAMOT;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalant au revenu additionnel de 1 500 000 \$;
- 4- d'autoriser le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) à affecter ce montant pour la réalisation du projet « Soutien à la revitalisation urbaine intégrée (RUI) », pour les années financières 2017, 2018 et 2019;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1170744002

CE17 1692

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Attendu que la mise en oeuvre de l'entente-cadre Réflexe Montréal sur le statut particulier de la métropole prévoit le transfert à la Ville de Montréal des responsabilités en habitation et des budgets afférents;

Attendu que ce transfert requiert une entente administrative pour en établir les modalités;

Attendu que la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal ont convenu d'une entente et d'annexes techniques;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'entente entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au transfert des responsabilités en habitation et des budgets afférents, en vue de la mise en oeuvre de l'entente-cadre (Réflexe Montréal) reconnaissant le statut particulier de la métropole.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1170640001

CE17 1693

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un troisième addenda à l'accord de développement intervenu entre la Ville et Les Cours Pointe St-Charles inc. le 8 novembre 2012 (CG12 0402) relatif au projet de développement et de mise en valeur des Ateliers du CN au 1830-1880, rue Le Ber, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, afin de modifier les conditions liées à la garantie hypothécaire, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'addenda;
- 2- d'approuver le nouvel acte d'hypothèque à être inscrit en faveur de la Ville, le tout substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, aux termes et conditions du projet d'addenda;
- 3- d'approuver l'acte de mainlevée de l'hypothèque existante en faveur de la Ville, conditionnellement à l'inscription du nouvel acte d'hypothèque et à la remise d'une lettre de garantie bancaire, le tout substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, aux termes et conditions du projet d'addenda.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1171368010

CE17 1694

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Tour TDC Développements inc. des terrains d'une superficie de 561,9 mètres carrés, situés du côté sud de la rue Saint-Antoine Ouest, entre les rues Jean-D'Estrées et de la Montagne, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitués des lots 5 945 983 et 5 945 984 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 2 169 753,06 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et aux conditions prévus au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1161368017

CE17 1695

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'acte d'échange par lequel Nunsubco Trois inc. cède à la Ville de Montréal un terrain constitué des lots 6 040 040 et 4 459 107 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 818,7 mètres carrés et par lequel la Ville de Montréal cède à Nunsubco Trois inc. un terrain constitué des lots 4 458 877, 4 458 880, 3 891 355, 5 943 537, 5 943 539 et 5 943 541 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie totale de 996,2 mètres carrés, le tout sans soulte, et ce, selon les termes et conditions prévus au projet d'acte d'échange, sous réserve de l'approbation du dossier 1171195006 par le conseil d'arrondissement de Verdun ;
- 2 - de fermer et retirer du domaine public toute parcelle des lots à aliéner dans le cadre de cet échange et qui pourrait être affectée à l'utilité publique;
- 3 - d'imputer une dépense pour les taxes applicables conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1171195005

CE17 1696

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Commission scolaire English-Montréal cède et confère à la Ville de Montréal l'usufruit d'une partie de l'immeuble situé au 5440, rue Notre-Dame Ouest, dans l'arrondissement du Sud-Ouest constitué d'une partie du lot 5 646 599, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 4 488,8 mètres carrés, sans considération monétaire, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte, sous réserve de l'obtention de l'autorisation ministérielle requise par la *Loi sur l'instruction publique* et le Règlement sur les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1156037010

CE17 1697

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Solutia Canada inc., aux fins d'implantation d'un centre de traitement de matières organiques et aux fins d'augmentation de la capacité de stockage de neige dans le secteur Angrignon, un immeuble vacant ayant front sur la rue St-Patrick, à l'est du boulevard Angrignon, dans l'arrondissement de LaSalle, constitué du lot 3 269 985 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 4 484 025 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions prévus audit projet d'acte;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1174435008

CE17 1698

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le nouveau projet de bail par lequel la Ville loue de Développement Olymbec inc. un espace d'une superficie de 6 060 pieds carrés situé au 5501, rue Westminster, pour les besoins du poste de quartier 9 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de 9 ans, soit du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2027, pour un loyer total de 1 627 287,19 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

- 2- d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2018 au locateur Développement Olymbec inc., représentant un montant de 905 773,05 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 157 991,75 \$, pour une dépense maximale de 1 063 764,80 \$, incluant les taxes;
- 3- d'ajuster la base budgétaire du service responsable pour les années 2018 et suivantes conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1174565004

CE17 1699

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un nouveau projet de bail par lequel la Ville loue de Michel Dallaire, Luc Bachand, Mary-Ann Bell, Alain Dallaire, Alban D'Amours, Claude Dussault, Ghislaine Laberge, Johanne M. Lépine et Michel Théroix, chacun en sa qualité de Fiduciaire pour le compte de Fonds de placement immobilier Cominar/Cominar Real Estate Investment Trust, pour une période de 7 ans, à compter du 1^{er} décembre 2017, des espaces d'une superficie de 10 511 pieds carrés, situés au 201, avenue Laurier Est, utilisés pour les besoins du groupe Éclipse et de l'escouade Moralité du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer annuel de 337 760,10 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2017 au locateur Fonds de placement immobilier Cominar, représentant un montant de 489 931,96 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 130 326,42 \$, pour une dépense maximale de 620 258,39 \$, incluant les taxes;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du service responsable pour les années 2018 et suivantes conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1174565005

CE17 1700

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet de convention d'amendement de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1^{er} septembre 2017, un local d'une superficie d'environ 208,40 mètres carrés, situé au 2505, boulevard Rosemont, à des fins de bureaux, pour le Service de la sécurité incendie de Montréal, pour un loyer total de 190 942,89 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;

- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1175372004

CE17 1701

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de 4^e convention de modification de bail par lequel la Ville loue de 9359-4851 Québec inc. un espace à bureaux d'une superficie de 9 954 pieds carrés situé au 1180, rue Sainte-Élisabeth, pour les besoins du PDQ 21 du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période de 3 ans, soit du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2020, pour loyer total de 923 267,65 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés dans le projet de convention;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire du service responsable pour les années 2018 et suivantes conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1164565008

CE17 1702

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3000 \$ pour l'attribution de trois bourses par l'entremise du Réseau Action TI dans le cadre de la 5^e édition de la Soirée de la relève en TI se tenant le 28 septembre 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1173712001

CE17 1703

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 6 000 \$ à l'Association québécoise Zéro Déchet pour le projet Festival Zéro Déchet de Montréal 2017, 1^{ère} édition;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1172937002

CE17 1704

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 1 070 000 \$, pour l'année 2017, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc., afin de réaliser l'ensemble des programmes de promotion d'accueil spécialisé, de publicité et de marketing liés au développement des industries du tourisme et des congrès à Montréal et à assurer la mise en oeuvre du Plan de développement en tourisme culturel;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1173931006

CE17 1705

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 340 000 \$, aux neuf différents organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets visant l'intégration des personnes immigrantes, dans le cadre de l'entente MIDI-Ville (2017 - 2018) et du budget du Service de la diversité sociale et des sports :

Organisme	Projet et période	Montant
Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains	Promotion de la diversité culturelle et lutte contre la discrimination : éducation auprès des enfants et des jeunes de la Ville de Montréal - 1 ^{er} juin 2017 au 31 mai 2018	50 000 \$
J'apprends avec mon enfant	Recrutement de lecteurs bénévoles pour mieux répondre aux besoins des familles issues des communautés culturelles – 5 septembre 2017 au 30 juin 2018	20 000 \$

Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec	Les arts pour l'intégration – 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018	20 000 \$
Ensemble pour le respect de la diversité	Lutte à l'intimidation, vers une école ouverte – 5 septembre 2017 au 30 juin 2018	25 000 \$
Concertation-Femme	Si différentes, pourtant pareilles – 1 ^{er} juin 2017 au 31 mars 2018	50 000 \$
1,2,3 Go! St-Michel/Femmes-relais	Femmes-relais – 1 ^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018	30 000 \$
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	Intégration des nouveaux arrivants et responsabilité collective – 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	45 000 \$
Carrefour des femmes de Saint-Léonard	Femmes-relais de Saint-Léonard – 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018	50 000 \$
Carrefour socioculturel du Centre Afrika	Accompagnement du monde africain vers une intégration durable – 1 ^{er} août 2017 au 31 juillet 2018	50 000 \$

- 2 - d'approuver les neuf projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1175970006

CE17 1706

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 400 000 \$ à Expo Entrepreneurs afin qu'il réalise le salon « Expo Entrepreneurs » qui se tiendra les 24 et 25 janvier 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1177030003

CE17 1707

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 62 500 \$ à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour la réalisation de son programme de « Pédago-diffusion », dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2017-2018 intervenue entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.062 1173205010

CE17 1708

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 18 000 \$ à Mode Avant-Première pour l'organisation et la promotion de la 8^e édition de l'événement Fashion Preview qui se tiendra du 17 au 19 octobre 2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.063 1173931011

CE17 1709

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 40 000 \$ à l'Office municipal d'habitation de Montréal afin de permettre au Service de référence de soutenir l'effort des organismes financés par le Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI) dans la recherche de logements et l'accompagnement des demandeurs d'asile, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser la directrice de la Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.064 1176705001

CE17 1710

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder une avance de fonds de 700 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, sur la somme de 6,3 M\$ prévue à l'entente en attente d'une approbation du MAMOT, à même le budget du Service du développement économique;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de cette avance de fonds;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.065 1170191005

CE17 1711

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de contrat entre la Ville et Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour la fourniture d'un système de traitement du verre pour le nouveau centre de tri des matières recyclables, dans le cadre du Plan « Verre l'Innovation » de ÉEQ;
- 2- d'autoriser le directeur du Service de l'environnement à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.066 1177159001

CE17 1712

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 646 800 \$, taxes incluses, pour la réfection de la vespasienne du parc La Fontaine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Axe Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 588 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5920;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.067 1177619003

CE17 1713

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA17 240470 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 12 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 265 103, 61 \$, taxes incluses, pour la conception, la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux de réaménagement de la rue Sanguinet, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine, de la rue Christin, entre la rue Saint-Denis et la rue Sanguinet, et de la rue Savignac, entre la rue Sanguinet et la rue Saint-Denis, ainsi que l'aménagement d'un espace public comprenant 4 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques, ainsi qu'un kiosque de services et des stationnements pour vélos sur un terrain appartenant à l'UQAM à l'angle des rues Sanguinet et Christin, et le réaménagement de la cour du pavillon J.A.-De-Sève de l'UQAM le long de la rue Sanguinet, entre les rues Christin et Sainte-Catherine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Provencher Roy Urbanisme inc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 551 305 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-17-023 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.068 1177280003

CE17 1714

Vu la résolution CA17 08 0597 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 5 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2), en vue du branchement au réseau municipal de la Ville de Montréal d'un réseau privé de conduites d'égout pluvial, dans le cadre de la construction de l'entrepôt Subaru dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1172565005

CE17 1715

Vu la résolution CA17 090217 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 5 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) pour la construction d'infrastructures relatives à la gestion des eaux pluviales et de travaux d'égout domestique pluvial et unitaire dans le cadre du projet de reconstruction de l'édifice Crémazie de la Société de transport de Montréal situé sur un terrain constitué des lots 1 999 249, 1 999 321 et 1 999 354 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1176624005

CE17 1716

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le Service de la culture à tenir un appel à projets d'art public par avis public, conjointement avec le Partenariat du Quartier des spectacles, pour l'acquisition d'une œuvre d'art public permanente intégrée aux voies cyclables;
- 2 - d'autoriser une dépense de 17 246,25 \$, taxes incluses, pour les dépenses générales du projet;
- 3 - d'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1177722001

CE17 1717

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (\pm 35 404,08 \$ CAN) à l'Association internationale des maires et responsables francophones (AIMF) pour l'année 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1177412003

CE17 1718

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de nommer au Conseil des Montréalaises :

- Mme Anuradha Dugal à titre de membre pour un premier mandat de trois ans se terminant en septembre 2020, en remplacement de Mme Marianne Carle-Marsan;
- Mme Jeannette Uwantege à titre de membre pour un premier mandat de trois ans se terminant en septembre 2020, en remplacement de Mme Marie-Louise Mumbu;
- Mme Mélissa Côté-Douyon à titre de membre pour un premier mandat de trois ans se terminant en septembre 2020, en remplacement de Mme Mireille Paquet;
- Mme Dorothy Alexandre à titre de présidente pour un premier mandat de deux ans se terminant en septembre 2019;
- Mme Youla Pompilus-Touré à titre de vice-présidente pour un premier mandat de deux ans se terminant en septembre 2019;

2- de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1174233005

CE17 1719

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics ayant pour objet l'examen public sur la cohabitation sécuritaire entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain, dans l'optique de la « Vision zéro » en matière de sécurité routière;
- 2 - de mandater le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) :
 - pour circonscrire la notion de « plan de livraison » conforme aux objectifs de la « Vision Zéro » et élaborer des critères d'analyse des demandes afin de permettre la délivrance des permis, et ce, en concertation avec l'ensemble des Services concernés (R-7);
 - pour mettre sur pied une stratégie à court terme pour obliger les fournisseurs de la Ville à s'équiper de barres latérales. La stratégie développée devra tenir compte de l'évaluation de l'ensemble des impacts potentiels d'imposer de telles exigences (R-12);
 - pour évaluer, en concertation avec l'ensemble des Services concernés, la faisabilité d'introduire un indice mesurant la performance de visibilité des véhicules lourds en Amérique du Nord afin de limiter graduellement la circulation des véhicules à angles morts élevés (R-14);
 - pour poursuivre le travail, avec la collaboration de la Société de transport de Montréal (STM), afin de sensibiliser l'industrie du camionnage ainsi que les organismes responsables de la formation des conducteurs de véhicules lourds des bonifications qu'il est possible d'apporter à la formation existante particulièrement en lien avec les angles morts (R-17);
 - d'évaluer les tenants et aboutissants d'une éventuelle modification du Code de sécurité routière de façon à obliger les conducteurs à maintenir une distance sécuritaire minimale d'un mètre entre leur véhicule et les piétons, lorsqu'ils entrent dans une intersection (R-22);

- pour mettre sur pied à court terme une stratégie visant à moduler les heures de livraison des camions au centre-ville de Montréal, en prévoyant un encadrement progressif des gabarits des camions qui peuvent y circuler, en privilégiant l'accès à des véhicules « propres », et en prenant en compte les impacts économiques sur l'activité commerciale montréalaise ainsi que sur l'industrie du camionnage (R-23);
 - pour amorcer une réflexion plus globale, en cohérence avec la mise en œuvre de la Politique du stationnement, afin de mesurer l'impact de restreindre le stationnement des véhicules lourds dans les rues locales sur les propriétaires de ces véhicules (particuliers, commerçants, entrepreneurs) qui devront trouver des alternatives pour le stationnement de leurs véhicules (R-24);
 - pour identifier les divers acteurs qui possèdent des données pertinentes en matière de collisions et pour analyser comment enrichir les diagnostics qui permettront d'identifier les facteurs récurrents qui contribuent aux collisions (R-28);
 - pour rendre publiques, en collaboration avec le Service des communications, les réponses que Montréal formule et les actions qui sont entreprises en suivi aux recommandations des rapports des coroners (R-29).
- 3 - de mandater le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) pour évaluer la faisabilité d'installer des caméras arrière sur la flotte de véhicules lourds de la Ville et pour recommander une stratégie pour sa mise en œuvre, le cas échéant (R-11);
- 4 - de mandater le Service du développement économique, le SIVT et la STM, de travailler de concert avec l'Institut de l'électrification et des transports intelligents, afin de documenter les enjeux de la cohabitation sécuritaire entre les autobus électriques et les usagers vulnérables, d'effectuer les tests requis et recommander une stratégie (R-15).

Adopté à l'unanimité.

30.006 1173430008

CE17 1720

Vu la résolution CA17 26 0290 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite Patrie en date du 5 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 74 733,75 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de réfection des blocs de verre, de maçonnerie et de divers travaux à la piscine Saint-Denis, située au 7075, rue St-Hubert dans le cadre du contrat accordé à 9280-3949 Québec inc. (J.B.A Le Restaurateur) (CE17 1258) majorant ainsi le montant total du contrat de 354 352,95 \$ à 429 086,70 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1171035013

CE17 1721

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser l'utilisation des surplus accumulés non affectés de compétence locale pour le financement d'un ajustement total de 6,6 M\$ pour les quotes-parts d'agglomération de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser le transfert des soldes inutilisés de surplus accumulés affectés du Fonds de location à long terme - véhicules - CSP-MRA, du Fonds de soutien remboursable et du Fonds énergie vers les surplus non affectés et de fermer définitivement ces Fonds;
- 3 - d'autoriser la création d'un surplus affecté de compétence locale de 10 M\$ pour les activités de déneigement.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1174349001

CE17 1722

Vu la résolution CA17 210208 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2017, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution de 1 000 \$ provenant du bureau de la députée provinciale dans le cadre des activités hors les murs des bibliothèques de l'arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1174637019

CE17 1723

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter le paiement de la somme de 120 672,70 \$ en capital, intérêts et frais en règlement de l'action en recouvrement de taxes foncières, intentée par la Ville de Montréal contre la défenderesse Woodland Verdun Ltée. Après l'encaissement du chèque, radier des livres de la Ville de Montréal tout solde dû sur le compte 052257-67 (exercices 2013 et 2014/Mod 05);
- 2 - d'imputer cette radiation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1176440003

CE17 1724

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 30 juin 2017 – Volet agglomération.
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 30 juin 2017 comparé avec le 30 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1175205006

CE17 1725

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 30 juin 2017 – Volet municipal;
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 30 juin 2017 comparé avec celui du 30 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1175205005

CE17 1726

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal les projets de réponse aux avis sur l'itinérance produits par le Conseil des Montréalaises de Montréal intitulé « L'itinérance des femmes à Montréal – Voir l'invisible » et par le Conseil jeunesse de Montréal intitulé « Jeunes et itinérance – dévoiler une réalité peu visible ».

Adopté à l'unanimité.

30.013 1176794005

CE17 1727

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission permanente sur l'inspecteur général portant sur la location de remorqueuses lors d'opérations de déneigement et sur l'industrie du remorquage, déposés respectivement aux conseils municipal et d'agglomération en avril et juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1173430012

CE17 1728

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement de crédit, entre le Service de la mise en valeur du territoire et l'arrondissement du Sud-Ouest, au montant de 1 658 735 \$, taxes incluses, pour permettre l'acquisition d'un immeuble situé 330, rue de la Montagne, constitué du lot 1 852 821 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1174435011

CE17 1729

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement de crédit, entre le Service de la mise en valeur du territoire et l'arrondissement du Sud-Ouest, au montant de 19 545 750 \$, taxes incluses, pour permettre l'acquisition d'un immeuble situé au 301 à 315, rue Saint-Thomas, constitué des lots 1 852 822, 2 924 965 à 2 924 970 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc dans l'arrondissement du Sud-Ouest.
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1174435012

CE17 1730

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver les modifications relatives à la rémunération versée à madame Dominique Ollivier, présidente de l'Office de consultation publique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1176775005

CE17 1731

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

nommer Mme Isabelle Cadrin, directrice de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, à titre de membre de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal pour une période de trois ans, se terminant le 12 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1172988001

CE17 1732

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de décréter la fermeture définitive de la rue Lambert-Closse, entre la rue Tupper et la rue Hope et de la rue du Sussex, entre la rue Hope et le boulevard René-Lévesque, dans l'arrondissement de Ville-Marie et le retrait du domaine public, à des fins de rue, des lots 6 150 632 et 6 150 633 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Ville-Marie de prendre en charge les travaux de fermeture de ces tronçons de rues incluant la conception, la coordination et la réalisation des travaux de fermeture et de réaménagement requis, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.019 1173454001

CE17 1733

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un budget de fonctionnement additionnel de 300 000 \$ pour l'ajout de ressources internes à partir de 2018, et de 600 000 \$ récurrent en services professionnels à partir du budget 2019;
- 2 - d'autoriser un budget de fonctionnement additionnel récurrent en dépenses et en revenus équivalent aux subventions à recevoir, soit +1,1 M\$ en 2018, + 8,0 M\$ en 2019, + 63,2 M\$ en 2020, + 3,4 M \$ en 2021;

le tout sous réserve de l'adoption des règlements ci-après décrits par le conseil d'agglomération;

- 3 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 4 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de logement abordable, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1170634001

CE17 1734

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Lloyd-George et Clemenceau dans le quartier Crawford Park ».

Adopté à l'unanimité.

40.002 1165291022

CE17 1735

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption, le règlement intitulé « Règlement sur le programme de subvention municipale pour l'acquisition d'une propriété résidentielle » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1173227001

CE17 1736

Vu la résolution CA17 22 0312 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 23 août 2017;

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de rehausser de 25 m à 35 m la hauteur de la carte des limites de hauteur du chapitre de l'arrondissement du Sud-Ouest pour le site délimité par les rues William, Barré, Guy et du prolongement de la rue Lusignan.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1176347022

CE17 1737

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête avec remboursement les services de monsieur Mario Duguay, chef de division grands projets, pour occuper un poste de directeur des infrastructures et gestion de projets au sein de la Société du parc Jean-Drapeau, pour la période du 23 septembre 2017 au 31 décembre 2020, ainsi que la mise en disponibilité de monsieur Mario Duguay, à compter du 23 septembre 2017, au Service des infrastructures de la voirie et des transports.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1175900001

CE17 1738

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) comprenant la convention collective 2015-2021, la restructuration du régime de retraite en vertu de la Loi RRSM et le règlement de certains litiges opposant les parties;
- 2- d'autoriser le maire de la Ville de Montréal et le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer cette entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1173224001

CE17 1739

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal, le document intitulé « Accessibilité universelle – Bilan des réalisations 2016 ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1177392008

Levée de la séance à 9 h 54

70.001

Les résolutions CE17 1645 à CE17 1739 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville